



DÉCISION N°2026/43

PORTANT DELEGATION PONCTUELLE DE SIGNATURE DE LA DIRECTRICE GENERALE

A MONSIEUR DOMINIQUE BUISSON

La directrice générale de l'établissement public foncier d'Occitanie,

Vu les articles L.321-11 et R.321-9 du code de l'urbanisme ;

Vu le décret n° 2008-670 du 2 juillet 2008 portant création de l'établissement public foncier d'Occitanie, modifié par les décrets n°2017-836 du 5 mai 2017 et n°2020-37 4 du 30 mars 2020, notamment son article 12 ;

Vu l'arrêté ministériel du 10 mars 2022, publié au JORF du 13 mars 2022, portant renouvellement du mandat de la directrice générale de l'EPF d'Occitanie ;

Vu la décision n°2018/02 du 23 janvier 2018 de la directrice générale de l'EPF d'Occitanie portant nomination de M. Dominique BUISSON en qualité de directeur foncier Ouest ;

Vu la convention opérationnelle n°0397HP2018, approuvée par délibération du Bureau le 12 avril 2018 ;

DÉCIDE

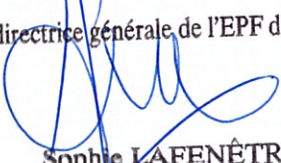
Article 1 : Délégation de signature est donnée à Monsieur Dominique Buisson, directeur foncier Ouest, et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, à son adjoint, Monsieur Manuel PAUCHET, à l'effet de signer en l'étude de Maître Cécile Zampini, notaire à Toulouse, les actes ci-après désignés :

- la promesse unilatérale de vente au titre duquel l'EPF d'Occitanie, promettant, s'engage à céder à PROMOLOGIS, bénéficiaire, au prix de revient tel qu'estimé à la date des présentes, de **HUIT CENT VINGT-DEUX MILLE QUATRE CENT SOIXANTE ET UN EUROS ET CINQUANTE-QUATRE CENTIMES (822 461,54 EUR)**, la parcelle suivante :

Section	N°	Lieudit	Surface	Commune
AH	232	MARQUE DARRE	04 ha 26 a 75 ca	Barbazan-Debat

- tout acte modificatif de la promesse susvisée ainsi que la réitération par acte authentique qui s'en suivra, sous réserve de l'accomplissement des conditions suspensives stipulées dans ladite promesse.

Article 2 : La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de l'Etablissement public foncier d'Occitanie et notifiée à l'intéressé.

Montpellier, le 02/04/2026
La directrice générale de l'EPF d'Occitanie

Sophie LAFENÊTRE